



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire  
Commune de Vouvray

## ARRÊTÉ

N° 2022-139 du 28 juillet 2022

**Objet :** Arrêté portant autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 3<sup>ème</sup> catégorie à l'occasion de la Foire aux vins de Vouvray « Les Tuffolies » organisée par le Syndicat des vins de Vouvray du 12 au 15 août 2022 sous la Halle de Vouvray.

Le Maire de la Commune de VOUVRAY,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2,

Vu le Code de la Santé publique et notamment ses articles L 3321-1, L3334-2 alinéa 1, L3335-1 et L 3335-4,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2011 fixant les périmètres de protection générale pour les débits de boisson,

Vu la demande présentée le 28 juillet 2022 par Mme Christelle CHARBONNIER,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup> :** A l'occasion de la Foire aux vins de Vouvray « Les Tuffolies », les vigneronns suivants :

AUBERT Jean-Claude et Didier, BLOT Jean-Claude, BOUTET Christophe, Caves CATHELINÉAU, CHAMPION Pierre, Domaine de la Canopée, Maison DARRAGON, FRESLIER Christine, GAUDREAU Vincent et Estelle, HUGUET Maurice, MEUNIER Denis, la Grange des Mazereaux, POUSSIN Vincent, ROCHETTE Romaric, ROUGER Sébastien, EARL du Tartemain, Domaine du Viking, Domaine Mouton Noir,

sont autorisés à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3<sup>ème</sup> catégorie sous la Halle à Vouvray du 12 au 15 août 2022. A charge pour eux de se conformer à toutes les prescriptions légales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

**Article 2 :** Une copie du présent arrêté sera transmise à Mme Christelle CHARBONNIER et à Gendarmerie de Vouvray.

**Le Maire :**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

**Arrêté certifié exécutoire compte tenu de :**

- son affichage et sa notification le : 29/07/2022

Fait à Vouvray, le 28 juillet 2022



Le Maire,

Brigitte PINEAU